RAPPORT D'ACTIVITES POUR L'ANNEE 2021

L'assemblée générale le 27 mars 2021 a eu lieu, en raison des conditions sanitaires, à huit clos. Elle était importante car nous devions renouveler les sept membres du conseil d'administration pour 6 années.

Ont été élus :

GUEDON Monique, présidente

DUBREL Steeve, vice-président

MOUILLAUD Marie-Noëlle, trésorière.

LATRY Marie-Claire, secrétaire

GUIRAUD Frédéric, administrateur

GUIRAUD Joël, administrateur

LE GUILLOU Annick, administratrice.

Sur 79 inscrits, 58 personnes ont émis un vote. (Voir le procès-verbal de l'AG en date du 27 mars 2021). Ce procès-verbal a été publié en préfecture le 30 mars 2021.

Pendant l'année 2021, nous avons eu une activité très soutenue et vigilante.

A) EN MATIERE D'URBANISME :

1) **LE BOURDIEU DE FERRON : Nous avons, pour la première fois, mis en place une pétition par la plateforme » CHANGE ». Nous avons recueilli 176 signatures. Toutefois, de nombreuses personnes n'ont jamais pu signer compte tenu de défaillances du système. Nous avons alerté la presse, fait un recours gracieux auprès du maire, pour demander l'annulation du permis de construire, compte tenu de la destruction prévue du porche, charme du Bourdieu. Notre association avait des vues divergentes avec celles de l'association « connaissances d'Eysines » qui épousait la position du maire. (Voir sur site : photos, articles de presse).**
2) **TEXTE SUR LA POLITIQUE EN MATIERE D'URBANISME DANS LE BOURG : 25 QUESTIONS et REFLEXIONS (voir le site, rubrique urbanisme).**

3) ENQUETE PUBLIQUE POUR LA MODIFICATION DU PLU3.1 en 2021 :

EPBE a participé, activement, à cette enquête, en déposant, en mairie et auprès du commissaire enquêteur, en Métropole 11 contributions. (Voir site).

Il faut attendre les modifications du PLU3.1, dans quelques mois, après la première enquête publique de 2021.

4) ARBRE : UN ABIES rue Gabriel MOUSSA :

Nous sommes intervenus auprès de la société NACARAT, promoteur, et auprès du service de l'urbanisme car le permis de construire n'était pas respecté, précisément, la notice paysagère qui prévoyait des dispositions pour sauvegarder et protéger cet arbre pendant et après les travaux des 2 immeubles. (Voir 4 photos).

5) LA DEMOLITION DES 3 MAISONS ANCIENNES RUE PARANTEAU : (voir Google maps les 3 maisons + photos)

Un jugement du tribunal administratif de Bordeaux, le 17 mars 2021, a rejeté notre recours demandant l'annulation du permis de construire accordé à la société URBANISMO, alors que nous avions un constat d'huissier qui prouvait la visibilité et la covisibilité entre le projet, la maison GUIRAUD et le pigeonnier, nos deux monuments historiques. Nous avons été contraints de verser à la commune et au promoteur 1200 € chacun.

Les juges et l'air du temps, à cette époque, étaient favorables aux promoteurs, au détriment de la protection du patrimoine.

Nous avons fait un pourvoi en cassation devant le Conseil d'ETAT puis nous nous sommes désistés.

Les indivisaires ENTOR (9, rue Paranteau) refusaient de signer l'acte authentique avec la société URBANISMO, promoteur, compte tenu d'un désaccord sur le prix. Fin 2021, le promoteur et les indivisaires ont trouvé un accord. Malheureusement ces maisons, qui figurent sur le plan cadastral napoléonien de 1804, vont être détruites.

Parallèlement, le 15 janvier 2020, la société URBANISMO a convoqué, en responsabilité, notre association et sa présidente devant le tribunal judiciaire, prétextant que le recours devant le tribunal administratif était abusif.

Nous soutenons, qu'à la date du 15 janvier 2020, le promoteur, n'a plus d'intérêt et de qualité pour agir, car la promesse de vente signée en octobre 2018 avec la famille ENTOR, est caduque depuis le 15 mai 2019. En tout état de cause, notre recours n'est pas abusif. Nous avons présenté une argumentation très sérieuse par l'intermédiaire de notre avocate, devant le tribunal administratif.

La procédure devant le tribunal judiciaire est en cours.

6) LE PROJET AQUITANIS 3, avenue de PICOT : (Photos des lieux+ pièces + Google maps)

Le maire a invité les riverains du projet à une réunion en mairie, le mercredi 24 novembre 2021.

Notre association s'est invitée. Le permis était déjà déposé. Nous avons donc reçu une simple information. Malgré nos demandes répétées, nous ne sommes pas associés avant le dépôt des permis de construire dans le bourg.

Projet : 3 immeubles : R+1+ combles soit 9m à l'égout et 10,60 m au faitage. Nous attendons le permis de construire pour l'examiner très précisément.

7) INTERVENTIONS DIVERSES :

Nous sommes intervenus :

- **avenue du Taillan Mer SAFAK (2 photos) Un permis de construire modificatif a été délivré le 30/11/2021 car grâce à notre intervention le maire a pu constater que le permis n'avait pas été respecté (hauteur et fenêtre)**
- **4, place LAMBOLEY (photo et notre lettre du 31 mai 2021)**
- **17 et 17 bis, rue Mermoz (lettre maire 24 juin 2021)**
- **chez Anna (photo du projet). Nous avons reçu le porteur du projet monsieur Sylvain BARATTE + devenir de la bâtisse DELAUBES 76, avenue de la Libération.**
- **boulangerie avenue de Picot. Nous avons obtenu, pour analyse, le dossier du permis de construire.**
- **parcelle 437 près de MM ADIGARD (Photo depuis parking du pole éducatif). Permis en cours d'instruction.**

- Auprès de madame FRENAIS, 15/12/2021 pour la sauvegarde d'un vieux puits découvert au 41, rue PARMENTIER sur une parcelle ou des travaux de parking sont en cours. (Photo du puits)

8) SURVEILLANCE DE LIEUX DE PROJETS :

- **Hangar GUIRAUD rue Tougne (Photo)**

- Garage Lafitte et le secteur : avenue de Picot (Google maps)
- 20 et 22, avenue de Picot (Google maps)
- impasse du vieux puits (google maps)
et sur tout le vieux bourg dans son ensemble.

B) LA DEFENSE DU PATRIMOINE IMMATERIEL DU BOURG :

Suite à une idée originale de Jean-Marie CAMPET, Julien DARBLADE a réalisé un documentaire de 20 minutes sur le quartier du bourg : le May du Merle.

EPBE a mis en musique 6 chansons écrites, entre 1934 et 1947, par Maurice LAFON maraîcher et chansonnier (Voir les chansons sur le site : rubrique histoire).

Le 19 septembre 2021, lors de la journée européenne du patrimoine, nous avons projeté, avec un grand succès, le documentaire et les 6 chansons. Plus de 100 personnes ont assisté à la projection.

Nous l'avons adressé à tous les adhérents.

Marie-Claire et Guy LATRY ont présenté leur livre *: Où va l'humanité ?* Lettres et carnets écrits par Gaston LALUMIERE pendant la guerre de 1914-18. EPBE, lors de la dédicace, a vendu les 30 livres offerts à EPBE par les presses universitaires de Bordeaux (PUB). Nous devons remercier Marie-Claire et Guy pour ce don indirect de 900€ à notre association. (Voir le documentaire non public, et les 6 chansons et la dédicace du livre sur notre site + articles sur SO).

Nous avons commencé à diffuser le documentaire et les 6 chansons, le 29 septembre 2021, au sein de l'EHPAD du VIGEAN.

Nous continuerons auprès des deux autres EHPAD d'EYSINES (Bois Gramond et les Jardins de l'Ombrière).

Nous pourrons envisager d'autres projections sur EYSINES.

C) ACTIONS DIVERSES :

- **Le 15 mai 2021 EPBE a suggéré au maire de réorienter le bâtiment de l'école de musique vers un local archives avec un archiviste pérenne.**
- **Le 15 mai 2021 EPBE a demandé de planter des arbres sur le parking près des immeubles BOUYGUES, solliciter la rénovation du bâti de la poste, et la plantation d'arbres sur les parkings des grandes surfaces**
- **EPBE s'est inscrite sur l'annuaire des associations de défense du patrimoine de la Métropole.**
- **EPBE est intervenue contre les nuisances sonores des rafales le 4 mai 2021. (Voir photo et article) cet été, contre les décollages intempestifs depuis l'aéroport de Mérignac, des avions commerciaux. Des sociétés de transport aérien ont saisi la commission européenne pour s'opposer à la suppression de la navette Bordeaux/Orly.**
- **Nous avons été contraints de faire un appel à dons en juin 2021. Nous avons reçu de 8 donateurs : 325 € (montants de 10 € à 60 €). Nous remercions les généreux donateurs.**
- **Nous avons mis sur FACEBOOK : 17 publications sur l'année 2021**
- **Nous sommes intervenus pour la mise en place de vidéos, en direct et en replay, des réunions du conseil municipal accessibles à tous.**

Monique GUEDON
Présidente **Janvier 2022**